

**Nouvelle stratégie de la Commission européenne sur la responsabilité sociale des entreprises soutient fermement les instruments de l'OIT.....1**

**Communication de l'UE sur la future politique de développement soutient le travail décent.....1**

**Le Luxembourg ratifie les conventions maritimes .....2**

**Réponse du BIT à une consultation de la CE sur le commerce et le développement.....2**

**Le Conseil économique et social néerlandais adopte une opinion historique sur la coopération au développement.....2**

**Conférence « Vers une Europe sociale, centrée sur l'emploi et compétitive » .....3**

**L'OIT se réjouit de l'orientation du G20 vers la croissance, l'emploi et la protection sociale.....3**

**L'ECOSOC approuve le pacte mondial pour l'emploi de l'OIT.....4**

**Journée mondiale pour le travail décent .....4**

**Présentation du livre « Le commerce et l'emploi: des mythes aux faits ».....4**

**Nouveaux indicateurs clés du marché du travail 2011 .....5**

**« Rapport sur le travail dans le monde 2011 » de l'OIT met en garde contre nouvelle et profonde récession de l'emploi .....5**

**Programme des réunions .....5**

**Contactez-nous .....5**

**Nouvelle stratégie de la Commission européenne sur la responsabilité sociale des entreprises soutient fermement les instruments de l'OIT**

Le 25 octobre 2011, la Commission européenne (CE) a adopté sa « [Nouvelle stratégie UE 2011-2014 pour la responsabilité sociale des entreprises \(RSE\)](#) ». Dans ce document, la CE met en relief l'importance de la mise en œuvre des normes fondamentales du travail établies par l'Organisation internationale du Travail (OIT) et invite les entreprises multinationales basées en Europe à s'engager de respecter la [Déclaration de principes tripartite sur les entreprises multinationales et la politique sociale](#) de l'OIT d'ici 2014. Le BIT se félicite vivement de cet appui important et très concret de la CE aux instruments de l'OIT.

**Communication de l'UE sur la future politique de développement soutient le travail décent**



La Commission européenne (CE) a publié le 13 octobre 2011 une Communication intitulée « [un programme pour le changement](#) », présentant les principes directeurs de la future politique de développement des relations extérieures de l'UE. Le BIT salue le fait que le programme reconnaisse l'importance de la promotion du travail décent couvrant la création d'emplois ainsi que la garantie des droits au travail, de la protection sociale et du dialogue social. La communication souligne que l'UE devrait non seulement soutenir l'agenda du travail décent, mais aussi les régimes et les socles de protection sociale. En outre, le programme souligne la nécessité de promouvoir une économie verte qui est en mesure de générer la croissance, de créer des emplois et de contribuer à la réduction de la pauvreté en valorisant le capital naturel et en y investissant.

Les principes directeurs seront graduellement introduits pendant le reste de la période de programmation en cours et dans la future période de programmation de la coopération au développement de l'UE. L'OIT espère que les modalités opérationnelles prendront en compte le rôle spécifique des organisations d'employeurs et de travailleurs, du dialogue social et des consultations tripartites. Ces nouvelles orientations de l'UE sont aussi très pertinentes pour la coopération au développement des Etats membres de l'UE.

### Le Luxembourg ratifie les conventions maritimes



Le 19 septembre 2011, le gouvernement du Luxembourg a déposé auprès du Bureau international du Travail (BIT) les instruments de ratification de la [convention du travail maritime, 2006 \(MLC, 2006\)](#) et de la [convention \(n° 185\) sur les pièces d'identité des gens de mer \(révisée\), 2003](#). Le Luxembourg devient le cinquième Etat membre de l'UE, après la Bulgarie, le Danemark, l'Espagne et la Lettonie, à ratifier la MLC, 2006, et le 22ème Etat membre de l'OIT à ratifier la convention n° 185.

Le Représentant permanent du Luxembourg auprès des Nations Unies à Genève, Monsieur l'Ambassadeur Jean Feyder, a déclaré: « Avec le dépôt de ces instruments, le Luxembourg aura ratifié 100 conventions de l'OIT depuis qu'il en est devenu membre en 1920. Nous espérons que de nombreux autres pays ratifieront la MLC, 2006 dans un proche avenir, afin qu'elle puisse déployer ses effets et promouvoir des normes de qualité pour les transports maritimes dans le monde. »

D'autres Etats membres sont en train de finaliser la ratification, conformément à la décision du Conseil de

l'UE concernant la ratification de la MLC par les Etats membres.

### Réponse du BIT à une consultation de la CE sur le commerce et le développement

Pendant l'été 2011, La Commission européenne (CE) a lancé une [consultation](#) publique sur « Une nouvelle communication sur le commerce et le développement ». Le Bureau international du Travail (BIT) a [répondu](#) (texte en anglais) à cette consultation et a également contribué à la réponse de l'ONU à Bruxelles. Le BIT et l'UE ont une collaboration soutenue sur le commerce et le travail décent. Dans sa réponse, le BIT demande à l'UE de poursuivre une approche compréhensive envers le commerce, l'économie, le travail et le développement et de renforcer la cohérence politique. Le BIT signale qu'il est également important de promouvoir les entreprises durables et la dimension sociale dans la chaîne d'approvisionnement mondiale.

La promotion du travail décent et des normes internationales du travail bénéficierait également d'une interaction souhaitable entre l'identification des lacunes dans l'application des normes internationales du travail, le dialogue avec les pays partenaires de l'UE et la programmation de l'assistance extérieure de l'UE.

### Le Conseil économique et social néerlandais adopte une opinion historique sur la coopération au développement

Le [Conseil économique et social néerlandais \(SER\)](#) a adopté une [opinion](#) sur le rôle du secteur privé dans la coopération au développement. Cette opinion répond à une demande formulée par le secrétaire d'Etat Néerlandais aux Affaires étrangères, M. Ben Knapen. Le SER a déclaré qu'un secteur privé mature est un élément essentiel pour les pays souhaitant tirer profit de la mondialisation. Pour pouvoir atteindre une coopération économique efficace avec les pays en développement, il

## BULLETIN D'INFORMATIONS

N°7 novembre 2011

faut se concentrer sur la promotion des entreprises locales comme moteurs de la croissance durable et du travail décent, et instaurer un climat favorable à l'entreprise. L'opinion souligne également le besoin de la promotion du travail décent, d'impliquer les partenaires sociaux dans l'aide au développement, de la responsabilité sociale des entreprises et de la coopération avec l'Organisation internationale du Travail (OIT).

L'adoption de cette opinion est opportune, étant donné que l'UE et ses Etats membres sont en train de discuter du rôle du secteur privé dans le développement. Un rôle qui ne saurait se réduire à la contribution au financement. Comme l'opinion du SER a souligné, ce rôle inclut l'établissement d'un climat favorable aux entreprises, le soutien au dialogue social et la promotion du travail décent dans les pays en développement.

### Conférence « Vers une Europe sociale, centrée sur l'emploi et compétitive »



Les 3 et 4 octobre 2011, des experts internationaux, des représentants de gouvernements et d'organisations d'employeurs et de travailleurs et des membres du Parlement européen se sont réunis pour une conférence de réflexion organisée par le BIT, intitulée « [Vers une Europe sociale, centrée sur l'emploi et compétitive : défis pour l'Europe et l'Asie centrale – défis pour l'Organisation internationale du Travail](#) ». Les participants, dont le Directeur-Général de l'OIT Juan Somavía, ont préconisé un nouvel ensemble de recommandations politiques basé sur le Pacte mondial pour l'emploi de l'OIT qui devrait être mis en œuvre à travers une coopération et une cohérence stratégique parmi les gouvernements européens et les institutions de l'UE. Les résultats de la Conférence alimenteront le

travail de l'OIT ainsi que la prochaine réunion régionale européenne de l'OIT, qui se tiendra en 2013.

### L'OIT se réjouit de l'orientation du G20 vers la croissance, l'emploi et la protection sociale



Le [G20](#) a terminé sa session à Cannes le 4 novembre 2011. Le Directeur-Général de l'Organisation internationale du Travail (OIT), Juan Somavía, s'est réjoui de l'accent mis par le sommet des dirigeants du G20 sur la croissance, l'emploi et la protection sociale. Les [conclusions](#) de la réunion des ministres de l'Emploi et du Travail des pays du G20 à Paris en septembre 2011 ont alimentées les décisions des dirigeants à Cannes : ils ont confirmé l'instauration d'un groupe de travail sur l'emploi qui se focalisera sur l'emploi des jeunes et reconnu l'importance des socles de protection sociale.

Dans les semaines qui ont précédé le G20, l'OIT et l'OCDE ont sorti un [rapport commun](#) (en anglais) annonçant que la récession de l'économie mondiale pourrait se traduire par une pénurie massive d'emplois parmi les pays membres du G20. Dans une [lettre conjointe](#) (en anglais) à leurs partenaires du G20, le président de la Commission européenne José Manuel Barroso, et le président de l'Union européenne Herman Van Rompuy, ont souligné que l'objectif général de l'UE serait de « contribuer à rétablir la confiance au niveau mondial, soutenir une croissance durable et la création d'emploi, et maintenir la stabilité financière ».

Au cours du sommet G20, le B20 (les organisations patronales des pays membres du G20) et le L20 (les

syndicats des pays membres du G20) ont publié une [déclaration commune](#) sur l'emploi, la protection sociale, les principes et droits fondamentaux au travail et la cohérence multilatérale.

### L'ECOSOC approuve le pacte mondial pour l'emploi de l'OIT



L'OIT se félicite de l'adoption de la résolution [« Surmonter la crise financière et économique mondiale: un Pacte mondial pour l'emploi »](#) (en anglais), par le Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC) en juillet 2011. La résolution reconnaît l'effet continu de la crise financière et économique et demande au système de l'ONU et aux institutions financières internationales de prendre en compte le pacte mondial pour l'emploi dans leurs politiques et programmes respectifs et d'informer l'ECOSOC sur la mise en œuvre de la résolution.

### Journée mondiale pour le travail décent



Le 7 octobre 2011, différentes organisations ont célébré la journée mondiale pour le travail décent. L'OIT-Bruxelles a participé à trois événements. Le 5 octobre, [Solidar](#) et la [Fondation européenne d'études progressistes](#) ont organisé une table ronde invitant des travailleurs, afin de promouvoir la ratification et la mise

en œuvre de la [convention n° 189 sur les travailleuses et travailleurs domestiques, 2011](#) dans le Parlement européen.

A l'occasion de la journée mondiale pour le travail décent organisée par la [Confédération syndicale des Pays-Bas \(FNV\)](#) à Amsterdam, le président de la Confédération Syndicale Géorgienne M. Irakly Petriashvili a reçu le « prix FNV des syndicats ». Ces dernières années, le système de contrôle de l'OIT a fait rapport de plusieurs problèmes d'application en matière de la liberté syndicale et de la négociation collective en Géorgie.

Encore le 7 octobre, la « Coalition travail décent » belge a mené des actions pour promouvoir la convention n° 189. La Coalition a été reçue par l'ambassade de l'Inde et par le cabinet de la ministre belge de l'Emploi Joëlle Milquet. Le chef de cabinet de la ministre a déclaré que la convention n° 189 serait discutée au plus vite afin que le Parlement belge puisse la ratifier. Le conseiller de l'ambassadeur de l'Inde en Belgique, M. Jha, a promis à la délégation de la coalition de transmettre la demande de ratification au gouvernement indien.

### Présentation du livre « Le commerce et l'emploi: des mythes aux faits »



Le 23 octobre 2011, le BIT et la Commission européenne (DG Développement et Coopération DEVCO) ont lancé la publication [« Le commerce et l'emploi: des mythes aux faits »](#) (texte en anglais). M. Kristian Schmidt, Directeur Développement humain et de la société au DG DEVCO et M. Salazar-Xirinachs, Directeur exécutif au BIT, ont introduit le livre en tant

## BULLETIN D'INFORMATIONS

N°7 novembre 2011

qu'instrument efficace pour tous ceux qui suivent le débat sur les effets sur l'emploi du commerce. La publication tente d'aborder le décalage entre le commerce et l'emploi dans le débat public et l'absence relative d'évaluations factuelles des effets du commerce sur l'emploi et la distribution.

### Nouveaux indicateurs clés du marché du travail 2011



Le BIT vient de publier sa 7<sup>e</sup> édition des [« Indicateurs clés du marché du travail »](#) (texte en anglais), un outil de recherche sur le marché du travail. Cette étude biennale du BIT rassemble 18 indicateurs sur le marché du travail fournissant des informations sur l'emploi et les variables liées à l'emploi, le manque de travail, les conditions de travail et les caractéristiques des demandeurs d'emploi. Dans leur ensemble, les indicateurs procurent d'importantes informations de base pour aborder les questions principales en rapport avec l'emploi productif et le travail décent.

### « Rapport sur le travail dans le monde 2011 » de l'OIT met en garde contre nouvelle et profonde récession de l'emploi

A la veille du sommet de dirigeants G20, l'OIT avait lancé son « Rapport sur le travail dans le monde 2011 » ([résumé](#) ou [rapport en anglais](#)) un des rapports phares du Bureau International du Travail (BIT). Le rapport déclare que l'économie mondiale est sur le point d'entrer dans une nouvelle récession de l'emploi, qui va retarder la reprise économique mondiale et qui pourrait

déclencher de nouveaux troubles sociaux. «Nous sommes parvenus à un moment de vérité. Il nous reste peu de temps pour agir et éviter une rechute dramatique en matière d'emploi», explique Raymond Torres, Directeur de l'Institut international d'études sociales de l'OIT à l'origine de ce rapport. Un [aperçu sur l'Union Européenne](#) (en anglais) annexé au rapport analyse la situation dans l'UE.

### Programme des réunions

[Liste des réunions prévues par le BIT](#)

### Contactez-nous

Pour plus d'informations sur les activités du BIT, veuillez contacter :

OIT-Bruxelles

rue Aimé Smekensstraat 40

B-1030 Bruxelles

Belgique

Tél. : + 32.(0)2.736.59.42

Fax : +32.(0)2.735.48.25

Courriel : [ilo-brussels-press@ilo.org](mailto:ilo-brussels-press@ilo.org)

Site internet : <http://www.ilo.org/brussels>